

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1053

29 avril 2008

SOMMAIRE

Accent Floors S.A.	50500	Humlan Holding S.A.	50541
Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg)	50541	Humlan Holding S.A.	50543
AIGGRE Sporta S.à r.l.	50522	Humlan Holding S.A.	50542
Amstram Invest S.A.	50518	Humlan Holding S.A.	50541
Andreas Holding S. à r.l.	50540	Humlan Holding S.A.	50544
Andreas Portfolio S.à r.l.	50538	Humlan Holding S.A.	50542
a&o Management S.à r.l.	50535	IKB International	50543
Apioil International S.A.	50528	Interlude S.A.	50531
Aprovia Management GUN	50536	Intervest Luxembourg S.à r.l.	50537
ASF II Euro Mountain	50538	ISSG Holding S.A.	50539
Axel Albatros A.G.	50534	Jazz 2005 S.A.	50523
BEPEF Investments III S.à r.l.	50543	Kenwood Appliances Luxemburg S.A. ...	50520
BEPEF Investments II S.à r.l.	50542	Laksha S.A.	50531
Bihor S.à r.l.	50517	La Louisièrè S.A.	50524
BlackRock Agriculture Fund	50536	Lanus S.à r.l.	50533
Bluefield S.A.	50533	LBREP II Europe S.à r.l., SICAR	50499
CG Concept s.à r.l.	50507	Lilas Securities Sàrl	50538
CitCor Franconia Leipzig S.à r.l.	50519	Logistique Investissements S.A.	50534
Cora Luxembourg	50521	L'Olivaie SA	50500
Darmor	50519	Louvre Gestion International S.A.	50530
De Longhi Household S.A.	50520	Malaga S.à r.l.	50544
Den Baumeschter Sàrl	50523	Mastelle S.à r.l.	50525
Directo S.A.	50525	Mastiff S.A.	50523
Endurance Hospitality Finance S.à r.l.	50539	Media Shop S.à r.l.	50517
Euromid Oil & Gas Investment Corporation	50500	Meigerhorn Rosemont S.à r.l.	50501
European Horse Company S.à r.l.	50500	Mimosas Finance Sàrl	50520
Finicorp S.A.	50534	Morsa Invest Holding S.A.	50541
Finmeccanica Finance S.A.	50524	Morsa Invest Holding S.A.	50541
Forum Ludis Holding S.à r.l.	50499	Morsa Invest Holding S.A.	50544
F.R. Sunrise Holding S.A.	50525	Morsa Invest Holding S.A.	50543
GAL Finance S.A.	50516	Morsa Invest Holding S.A.	50542
Galice S.à r.l.	50518	Morsa Invest Holding S.A.	50542
GDP	50522	Neoclides Global Capital S.à r.l.	50535
German Retail Luxco S.à r.l.	50532	Novakem S.A.	50535
Goldschmidt & Associates S.à r.l.	50522	One World Technologies S.à r.l.	50526
		Opilop SA	50527
		Optima Immobilière S.A.	50499

Patri	50512	Soccerworld Europe S. à r. l.	50531
PCB & CMR S.A.	50519	Société Immobilière Schoenfels S.A.	50540
P.F.H. Lux S.A.	50517	SOE-VII Asian Hotel Holdings II, S.à r.l.	
Pooling S.A.	50528	50536
Poseidon International S.A.	50517	Solega S.A. S.P.F.	50512
Premiair S.A.	50537	Stantum International Café S.A.	50533
Primeco Investment S.à r.l.	50537	Star SDL Investment Co S.à r.l.	50516
RBC Dexia Investor Services Bank S.A. ..	50499	Starwood Capital Group European S.à r.l.	
Real Estate Investor Fund 6 S.à r.l.	50526	50516
REIP Portfolio Holding S.à r.l.	50509	Swiss Life Products (Luxembourg) S.A. ..	50527
Rom5 S.A.	50526	The Atlantic Leisure Company S.A.	50530
SBI Fund Management Company S.A.	50523	Todoka Holdings S.A.	50529
SB Immo International S.A.	50519	Uni-Global	50529
Shiba S.A.	50532	Vobitrade S.A.	50500
Sitka S.A.	50527	Vomasa S.A.	50521
SKM S.A.	50539	Weisen S.A.	50521
SMB (Europe) S.A.	50500	Zimmer Investment Luxembourg S.C.A.	
SM Holdings S.A.	50532	50540

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 47.192.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 avril 2008.

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Georges Kohr / Xavier Nevez

Member of the Executive Committee / Head of Corporate Administration

Référence de publication: 2008047880/1126/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00551. - Reçu 102,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

LBREP II Europe S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.232.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Pour LBREP II Europe S.à r.l., SICAR

Signature

Référence de publication: 2008047878/8223/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02308. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Optima Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4601 Niedercorn, 65A, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 79.512.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008047870/1132/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07682. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Forum Ludis Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 83.298.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07 avril 2008.

CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A.

International Tax Planners

P.O. Box 156 LU-2011 LUXEMBOURG, 60, Grand-Rue / Niveau 2

Signature

Référence de publication: 2008047851/816/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01106. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Vobitrade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 70.465.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 31 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047822/6312/12.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01838. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

European Horse Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 67.869.

Accent Floors S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 56.848.

Euromid Oil & Gas Investment Corporation, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 63.120.

L'Olivaie SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 62.366.

SMB (Europe) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 62.056.

CLOTURES DE LIQUIDATION

Par jugement du 10 janvier 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, statuant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation des sociétés

- EUROPEAN HORSE COMPANY Sàrl (n ° R.C.S. B 67.869), ayant eu son siège social à L-4176 Esch-sur-Alzette, ZI. Lankelz, rue Jos Kieffer.

- ACCENT FLOORS S.A. (n ° R.C.S. B 56.848), avec siège social à L-2449 Luxembourg, 4, bd Royal, de fait inconnu à cette adresse.

- EUROMID OIL & GAS INVESTMENT CORPORATION SA (n ° R.C.S. B 63.120), dont le siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue de Monterey, a été dénoncé en date du 5 juillet 2002.

- L'OLIVAIE SA (n ° R.C.S. B 62.366), dont le siège social à L-1136 Luxembourg, 6-12, Place d'Armes, a été dénoncé en date du 26 septembre 2003.

- SMB (EUROPE) SA (n ° R.C.S. B 62.056), dont le siège social à L-2449 Luxembourg, 25A, bld Royal, a été dénoncé en date du 5 octobre 1998.

Pour extrait conforme

M^e Aziza GOMRI

48-52, rue du Canal L-4050 Esch-sur-Alzette

Le liquidateur

Référence de publication: 2008047820/8834/45.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02761. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02762. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02763. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02766. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2008, réf. LSO-CP02767. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

(080052070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

(080052072) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

(080052074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

(080052075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Meighorn Rosemont S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 137.522.

STATUTES

In the year two thousand and eight, on the seventh day of March.

Before us M^e Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

MEIGERHORN PROPERTIES Sarl, a limited liability company (société à responsabilité limitée), under Luxembourg Law, having its registered office at 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 117.988, here represented by Mrs Sylvie Lexa, private employee, with professional address in L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialed ne varietur by the mandatory of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a private limited company (société à responsabilité limitée) which it declares organized and the articles of incorporation of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established by the current owner of the shares created hereafter and among all those who may become partners in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg companies and foreign companies, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind, and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition for its own account of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further, in particular in relation to real estate properties, render administrative, technical, financial, economic or managerial services to other companies, persons or enterprises which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control of the same shareholders of the Company.

The Company may further act as a manager or director with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or any other corporate structures which are, directly or indirectly, controlled by the Company or which are, directly or indirectly, under the control or the same shareholders of the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of MEIGERHORN ROSEMONT S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in the municipality of Niederanven. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its partners. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among partners. Any inter vivos transfer to a new partner is subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased partner may only be transferred to new partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the partners will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who need not be partners.

In dealing with third parties, the manager, or in case of several managers, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose. The manager(s) is (are) appointed by the sole partner, or as the case may be, the partners, who fix (es) the term of its/ their office. He (they) may be dismissed freely at any time by the sole partner, or as the case may be, the partners.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one manager, by the sole signature of any manager.

Art. 13. In case of several managers, the Company is managed by a board of managers which may choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet upon call by any one manager at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside all meetings of the board of managers, or in the absence of a chairman, the board of managers may appoint another manager as chairman by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers at least twenty-four hours in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman or by two managers or by any person duly appointed to that effect by the board of managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 16. The manager(s) do(es) not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

The Company shall indemnify any manager or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company, or, at its request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for negligence or fault or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 17. The manager or the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

D. Decisions of the sole partner - Collective decisions of the partners

Art. 18. Each partner may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 19. Save a higher majority as provided herein, collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The partners may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent. Any other amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

Art. 20. In the case of a sole partner, such partner exercises the powers granted to the general meeting of partners under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 21. The Company's year commences on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 22. Each year on the 31st of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 23. Five per cent of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent of the share capital. The balance may be freely used by the partners.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, who need not be partners, and which are appointed by the general meeting of partners which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners in proportion to the shares of the Company held by them.

Art. 25. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by Meigerhorn Properties Sàrl, prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2008.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole partner

The sole partner, representing the entire subscribed capital and considering itself as fully convened, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be in L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

2. Is appointed manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Franck Ruimy, born on February, 6, 1971 in Casablanca (Morocco), residing professionally at 25 Knightsbridge, London SW1X 7RZ (United Kingdom).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the attorney in fact of the person appearing, acting in her hereabove stated capacities, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le sept mars.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire, de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

MEIGERHORN PROPERTIES Sàrl, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.988, ici représentée par Madame Sylvie Lexa, employée privée, demeurant professionnellement à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée ci-après, «la Société », qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition, pour son propre compte, de biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également, en relation avec les biens immobiliers, rendre des services administratifs, techniques, financiers, économiques et de management à d'autres sociétés ou entités qui sont contrôlées directement ou indirectement par la Société ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société peut également garantir, accorder des prêts ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui sont directement ou indirectement sous le contrôle des mêmes actionnaires que ceux de la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de ses objets.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de MEIGERHORN ROSEMONT S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi dans la commune de Niederanven. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, dans le cas où il y a plusieurs gérants, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants sont nommés par l'associé unique ou, le cas échéant, par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la seule signature d'un gérant.

Art. 13. Lorsqu'il y a plusieurs gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance qui pourra choisir parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en l'absence d'un président, le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent

s'entendre les uns les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute personne dûment mandatée à cet effet par le conseil de gérance.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Le ou les gérant(s) ne contracte(nt), à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

La Société indemnisera tout gérant ou fondé de pouvoir, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou tous procès auxquels il aura été partie en sa qualité de gérant ou fondé de pouvoir de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditriche et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence ou faute ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnité ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat conseil que le gérant ou fondé de pouvoir en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef du gérant ou fondé de pouvoir.

Art. 17. Le gérant ou le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 18. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 19. Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 20. Dans le cas d'un associé unique, celui-ci exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 21. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 22. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 23. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 24. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf décision contraire le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 25. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

Meigerhorn Properties Sàrl, pré-mentionnée, a souscrit les cinq cents (500) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2008.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge à raison de sa constitution est évalué environ à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Résolutions de l'associé unique

Et aussitôt l'associé, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, a tenu une assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
2. Est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Franck Ruimy, Directeur de sociétés, né le 6 février 1971 à Casablanca (Maroc), résidant au 25 Knightsbridge, Londres SW1X 7RZ (Royaume-Uni).

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de ladite partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es-qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Lexa, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 20 mars 2008, LAC/2008/11916. - Reçu à 0,5 %: soixante-deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 31 mars 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008047525/202/334.

(080051778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

CG Concept s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9233 Diekirch, 37, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 137.526.

— STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-deux février.

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

Ont comparu:

- Monsieur Pedro Miguel DEUS GARCIAS, indépendant, né à Praia/Buarcos/Figueira da Foz, Portugal, le 07 mars 1974, demeurant à L-5811 Fentange, 108, rue de Bettembourg, et

- la société à responsabilité limitée PROMO PIRES, avec siège à L-7230 Helmsange, 29, rue Prince Henri, inscrite au RCSL sous le numéro B 82.092,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 10 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1092 du 30 novembre 2001, et

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'une assemblée générale extraordinaire actée par le notaire Urbain THOLL, de résidence à Mersch, en date du 12 juillet 2002, publiée au Mémorial C numéro 1623 du 12 novembre 2002,

représentée aux fins des présentes par son associé et gérant unique, Monsieur Manuel PIRES COELHO, technicien en bâtiment, demeurant à Niederanven.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "CG Concept s.à r.l."

Art. 2. Le siège social est établi à Diekirch.

Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.

Art. 3. La société a pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la location d'immeubles, aussi que la promotion immobilière.

La société peut accomplir tout acte susceptible de favoriser son objet social, dans les seules limites des lois régissant les matières visées.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (Eur 12.500,-) divisé en cent parts sociales de cent vingt-cinq Euros (Eur 125,-) chacune.

Chaque part donne droit à une part proportionnelle dans la distribution des bénéfices ainsi que dans le partage de l'actif net en cas de dissolution.

Art. 5. Les parts sont librement cessibles entre associés, mais elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social restant. Pour le surplus, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Lors d'une cession, la valeur des parts est déterminée d'un commun accord entre les parties.

Par ailleurs, les relations entre associés et/ou les relations entre les associés et des personnes physiques ou morales bien déterminées pourront faire l'objet d'un contrat d'association ou de partenariat sous seing privé.

Un tel contrat, par le seul fait de sa signature, aura inter partes la même valeur probante et contraignante que les présents statuts.

Un tel contrat sera opposable à la société après qu'il lui aura dûment été signifié, mais il ne saurait avoir d'effet vis-à-vis des tiers qu'après avoir été dûment publié.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 7. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront s'en rapporter aux inventaires de la société et aux décisions des assemblées générales.

Art. 8. La société sera gérée par un ou plusieurs gérants nommés et révocables par l'Assemblée générale.

Les gérants peuvent déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale.

Art. 9. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les 3/4 du capital social.

Art. 11. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. L'assemblée générale annuelle aura lieu le premier lundi du mois de mai de chaque exercice.

Si cette date est un jour férié légal, l'assemblée aura lieu le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 13. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Chaque année le trente et un décembre les comptes annuels sont arrêtés et la gérance dresse l'inventaire comprenant les pièces comptables exigées par la loi.

Art. 14. Sur le bénéfice net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint le dixième du capital social.

Le surplus du bénéfice est à la disposition de l'assemblée générale.

Art. 15. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants, sinon par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives, ou à défaut par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce compétent statuant sur requête de tout intéressé.

Art. 16. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions légales.

50509

Frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents Euros (Eur 1.500,-).

Le notaire instrumentant attire l'attention des comparants qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social.

Les comparants reconnaissent avoir reçu du notaire une note résumant les règles et conditions fondamentales relatives à l'octroi d'une autorisation d'établissement, note que le Ministère des Classes Moyennes a fait parvenir à la Chambre des Notaires en date du 16 mai 2001.

Loi anti-blanchiment

En application de la loi du 12 novembre 2004, les comparants déclarent être les bénéficiaires réels de cette opération et ils déclarent en plus que les fonds ne proviennent ni du trafic de stupéfiants ni d'une des infractions visées à l'article 506-1 du code pénal luxembourgeois.

Souscription

Les cent parts sociales sont intégralement libérées par des versements en espèces ainsi qu'il en a été démontré au notaire qui le constate expressément.

Les parts ont été souscrites comme suit:

	Parts
- M. Pedro Miguel DEUS GARCIAS, préqualifié:	50
- PROMO PIRES, s.à r.l. préqualifiée:	50
TOTAL:	100

Disposition transitoire

Le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mil huit.

Assemblée générale

Les fondateurs prénommés, détenant l'intégralité des parts sociales, se sont constitués en Assemblée Générale et ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1) Le siège social est fixé à L-9233 Diekirch, 37, avenue de la Gare.
- 2) La société sera gérée par un gérant technique et un gérant administratif.
- 3) Est nommé gérant technique: Monsieur Manuel PIRES COELHO, technicien en bâtiment, né à Murca, Portugal, le 22 novembre 1972, demeurant à L-6941 Niederanven, 12B, rue de Munsbach.
- 4) Est nommé gérant administratif: Monsieur Pedro Miguel DEUS GARCIAS, indépendant, né à Praia/Buarcos/Figueira da Foz, Portugal, le 07 mars 1974, demeurant à L-5811 Fentange, 108, rue de Bettembourg.
- 5) La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte, après s'être identifiés, pour autant qu'il s'agisse de personnes physiques, au moyen de copies de leurs cartes d'identité.

Signé: P. M. DEUS GARCIAS, M. PIRES, C. MINES.

Enregistré à Capellen, le 27 février 2008, Relation: CAP/2008/598. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents 12.500 à 0,5% = 62,50,-€.

Le Receveur (signé): I. Neu.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 5 mars 2008.

Camille MINES.

Référence de publication: 2008047522/225/118.

(080051810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

REIP Portfolio Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

R.C.S. Luxembourg B 137.529.

—
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend acht.

Den zweiundzwanzigsten Februar

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

SIND ERSCHIENEN:

1.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung REIP Luxembourg Holding S.à r.l., mit Sitz in L-2346 Luxemburg, 20, rue de la Poste, noch nicht eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg,

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Martine SCHAEFFER, mit dem Amtssitze in Luxemburg, am 18. Januar 2008,

hier vertreten durch Herrn Andreas Heyer, Kaufmann, wohnhaft D-51149 Köln, Ettore-Bugatti.-Str. 6-14, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift ausgestellt am 13. Februar 2008,

welche Vollmacht, von den Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigebogen bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

2.- Herr Peter Bollmann, Kaufmann, beruflich ansässig in D-44789 Bochum, Querenburger Straße 40.

Welche Komparenten den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer

Art. 1. Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Art. 2. Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung "REIP Portfolio Holding S.à r.l."

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Grevenmacher.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter In eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen In- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann namentlich alle Arten von Wertpapieren erwerben, sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft Patente und andere davon abgeleitete oder dieselben ergänzenden Rechte erwerben und verwerten.

Die Gesellschaft kann Anleihen aufnehmen sowie den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt massgeblich beteiligt ist, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

Die Gesellschaft ist desweiteren ermächtigt alle Arten von industriellen, kommerziellen, finanziellen oder Immobilien-Transaktionen zu tätigen, welche mit dem Gesellschaftszweck verbunden werden können und der Entwicklung der Gesellschaft förderlich sind.

Art. 5. Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-), aufgeteilt in EIN HUNDERT (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je EIN HUNDERT FÜNFUNDZWANZIG EURO (€ 125.-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung REIP Luxembourg Holding S.à r.l., mit Sitz in L-2346 Luxemburg, 20, rue de la Poste, fünfzig Anteile	50
2.- Herr Peter Bollmann, Kaufmann, beruflich ansässig in D-44789 Bochum, Querenburger Straße 40, fünfzig Anteile	50
Total: ein hundert Anteile	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von ZWÖLF TAUSEND FÜNF HUNDERT EURO (€ 12.500.-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter, welche drei Viertel (3/4) des Gesellschaftskapitals vertreten.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

Titel III. Verwaltung und Vertretung

Art. 8. Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

Als einfache Mandatare gehen der oder die Geschäftsführer durch ihre Funktion(en) keine persönlichen Verpflichtungen bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft ein. Sie sind jedoch für die ordnungsgemässe Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 10. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 11. Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

Art. 12. Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

Titel IV. Auflösung und Liquidation

Art. 13. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 14. Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2008.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr neun hundert Euro (€ 900.-).

Erklärung

Die KompONENTEN erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

Generalversammlung

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zu Geschäftsführern der Gesellschaft werden für eine unbestimmte Dauer ernannt:
 - Herr Andreas Heyer, Kaufmann, wohnhaft in D-51149 Köln, Ettore-Bugatti.-Str. 6-14.
 - Herr Peter Bollmann, Kaufmann, beruflich ansässig in D-44789 Bochum, Querenburger Straße 40.
- b) Jeder Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig vertreten und verpflichten.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6783 Grevenmacher, 31, Op der Heckmill.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die KompONENTEN, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: A. HEYER, P. BOLLMANN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 26 février 2008, Relation: ECH / 2008 / 240. — Reçu soixante-deux euros cinquante cents. 12.500.- à 0,5% = 62.50.- €.

Le Receveur (signé): MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Memorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 3. März 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008047520/201/121.

(080051876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Patri, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 67.161.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047532/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01339. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Solega S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 137.519.

STATUTS

L'an deux mille huit, le dix mars.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

2) SOPASOG, une société de droit luxembourgeois établie au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, RCS Luxembourg B numéro 129.790, ici représentée par Monsieur Claude SCHMITZ, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration signée "ne varietur" par la personne comparante es-qualités qu'elle agit et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège- Durée- Objet- Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par les propriétaires actuels des actions ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une Société de gestion de Patrimoine Familial sous la forme d'une société anonyme qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial, ainsi que par les présents statuts.

La société peut avoir un associé unique ou plusieurs actionnaires. Tant que la société n'a qu'un actionnaire unique, elle peut être administrée par un administrateur unique seulement qui n'a pas besoin d'être l'associé unique de la société.

La société prend la dénomination de SOLEGA S.A. S.P.F.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles de droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois

cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs financiers tels que définis à l'article 2 de la loi du 11 mai 2007 relative à la Société de gestion de Patrimoine Familial.

La société n'aura pas d'activité commerciale.

La société prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toute opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 11 mai 2007, relative à la Société de gestion de Patrimoine Familial.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) représenté trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) à DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 2.500.000,-), par la création et l'émission de vingt-quatre mille six cent quatre-vingt-dix (24.690) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

En conséquence, le conseil d'administration est autorisé à:

- augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions pour la conversion d'obligations convertibles en actions représentant le capital social;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour la conversion, dans les limites du capital autorisé, des obligations convertibles;

En aucun cas des actions fractionnées ne peuvent être émises lors de la conversion. Chaque fraction d'action à laquelle le détenteur de l'obligation convertible aurait droit, devra être arrondie vers le bas à l'action immédiatement inférieure.

De plus, le conseil d'administration est autorisé à offrir des obligations convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

Ces autorisations sont valables pour une période de cinq ans à partir de la publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations des présents statuts.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts sauf que le droit préférentiel de souscription des actionnaires quant à l'émission d'actions nouvelles doit être respecté en toutes circonstances, même en cas d'apport en nature.

La société pourra, aux termes et conditions prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Administration - Surveillance

Art. 6. Tant que la société a un actionnaire unique, la société peut être administrée par un administrateur unique seulement.

Si la société a plus d'un actionnaire, elle sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Dans ce cas, l'assemblée générale doit nommer au moins deux nouveaux administrateurs en plus de l'administrateur unique en place. L'administrateur unique ou, le cas échéant, les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

Toute référence dans les statuts au conseil d'administration sera une référence à l'administrateur unique (lorsque la Société a un associé unique) tant que la Société a un associé unique.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur de la société, la personne morale doit désigner un représentant permanent qui représentera la personne morale conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle qu'amendée.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace. Exceptionnellement, le premier président sera désigné par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Tout administrateur peut participer à la réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les administrateurs participant à la réunion du conseil d'administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du conseil d'administration peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion du conseil d'administration est retransmise en direct et (iv) les membres du conseil d'administration peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion du conseil d'administration par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion n'est pas prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

Art. 12. La société sera engagée, en toutes circonstances vis-à-vis des tiers par (i) la signature individuelle de l'administrateur unique, selon le cas, ou par (ii) la signature conjointe de deux administrateurs de la société, ou par (iii) la signature unique de l'administrateur-délégué dans les limites de la gestion journalière ou par (iv) les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration ou l'administrateur unique selon le cas, et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Tout actionnaire de la société peut participer à l'assemblée générale par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les actionnaires participant à la réunion de l'assemblée générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'assemblée générale peut entendre et parler avec les autres participants, (iii) la réunion de l'assemblée générale est retransmise en direct et (iv) les actionnaires peuvent valablement délibérer; la participation à une réunion de l'assemblée générale par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le quatrième jeudi du mois de juin à 11 heures et pour la première fois en 2009.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant un dixième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence aujourd'hui et se termine le 31 décembre 2008.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures le cas échéant ainsi que la loi du 11 mai 2007 sur la Société de gestion de Patrimoine Familial trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille huit cents EUROS (EUR 1.800,-).

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit:

	Actions
1. Mr Claude SCHMITZ, précité	1
2. SOPASOG, précitée	309
TOTAL	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR. 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:

Monsieur Thierry FLEMING, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 24 juillet 1948, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

Monsieur Claude SCHMITZ, Conseil Fiscal, né à Luxembourg, le 23 septembre 1955, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

Monsieur Guy HORNICK, Expert-Comptable, né à Luxembourg, le 29 mars 1951, domicilié professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg.

3. A été appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

La société AUDIEX S.A., avec siège social à Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera après l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en deux mil treize.

5. Le siège social de la société est fixé 11 A, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

6. A été appelé aux fonctions de président du conseil d'administration:

Monsieur Claude SCHMITZ, précité.

50516

Déclaration

Mr Claude SCHMITZ, précité et SOPASOG, précitée déclarent par les présentes qu'ils sont INVESTISSEURS ELIGIBLES au sens de la loi du 11 mai 2007, prémentionnée.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, ès qualités qu'elle agit, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Schmitz, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 18 mars 2008, LAC/2008/11453. — Reçu à 0,5%: cent cinquante-cinq euros (155 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 1^{er} avril 2008.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2008047528/202/210.

(080051736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Star SDL Investment Co S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 109.817.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047531/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01343. - Reçu 36,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

GAL Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.896.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047533/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01454. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Starwood Capital Group European S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.810.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047534/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01457. - Reçu 68,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052099) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

P.F.H. Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 51.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047535/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01461. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Poseidon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 108.215.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Poseidon International S.A., Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008047526/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02003. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Media Shop S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 61, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 90.353.

Par la présente, je vous fais part de ma décision de démissionner avec effet immédiat de mes fonctions de gérant dans la société Media Shop Sàrl.

Grevenknapp, le 20 février 2008.

Pour Media Shop S.à r.l.

Marc WAGNER / Bas SCHAGEN

Référence de publication: 2008044997/283/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05988. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Bihor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9132 Schieren, 3, Neie Wee.
R.C.S. Luxembourg B 119.642.

Convention de cession de parts sociales

Entre:

Monsieur PEREIRA DA ROCHA Silvino, demeurant à L-6550 Berdorf, 17, an der Laach,
ci-après désigné par le "Cédant",

Et:

Monsieur LATIC Edin, demeurant à L-9132 SCHIEREN, 3, Neiewee,
ci-après désigné par le "Cessionnaire",

Il a été exposé ce qui suit:

Le cédant déclare être détenteur et propriétaire de cinquante (50) parts sociales de la société à responsabilité limitée BIHOR S. à R.L. constituée le 12 septembre 2006, avec siège social à L-9132 SCHIEREN, 3, Neiewee, au capital social de

DOUZE MILLE CINQ CENTS (12.500,00.-) EURO, réparti en CENT (100) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ (125,00.-) EURO, ci-après désignée par la «Société».

Le Cédant a marqué son accord de vendre, et le Cessionnaire son accord d'acheter au Cédant CINQUANTE (50) parts sociales de la Société qu'il possède.

Il a été convenu ce qui suit:

1. Conformément aux termes et conditions définis ci-après, le Cédant vend et cède CINQUANTE (50) parts sociales qu'il détient dans la Société au Cessionnaire, ce acceptant.

2. Le prix de vente des parts est fixé d'un commun accord à UN (1.-) EURO.

3. Le paiement et le transfert de propriété des parts sociales est immédiat et se réalise par la signature de la présente. Le Cessionnaire entre immédiatement en jouissance de tous les droits et obligations y attachés.

4. Le cessionnaire reprend avec effet immédiat tout passif éventuel attaché aux parts sociales cédées et renonce à toutes revendications généralement quelconques de ce chef contre le Cédant.

Fait en deux exemplaires à Diekirch, le 28.03.08.

PEREIRA DA ROCHA Silvino / LATIC Edin

Le Cédant / Le Cessionnaire

Référence de publication: 2008047639/808/34.

Enregistré à Diekirch, le 3 avril 2008, réf. DSO-CP00017. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080051731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Amstram Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 123.810.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Salomon MARCIANO. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Le 13 mars 2008.

DMC S.à r.l.,

Administrateur de catégorie B

Noëlle PICCIONE

Représentant Permanent

Salomon MARCIANO

Administrateur de catégorie A

Référence de publication: 2008045003/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mars 2008, réf. LSO-CO08632. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Galice S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 170.104.700,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 82.516.

Le bilan consolidé au 30 septembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045044/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00216. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080048716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Darmor, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 91.939.

Extrait des résolutions prises par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2008

Les actionnaires ont nommé avec effet au 14 janvier 2008 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes 2007:

- M. Brian McMahon, directeur général, né le 4 novembre 1968 à Dublin, Irlande, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg;

et ont accepté la démission avec effet au 14 janvier 2008 de M. Pascal Leclerc.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

M. Peter Allen, M. Jean-Louis Camuzat, M. Brian McMahon.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait le 28 mars 2008.

Pour Darmor

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008046902/1649/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01167. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

PCB & CMR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 64.073.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 mars 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008045271/202/12.

(080049354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

SB Immo International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 126.258.

Statuts coordonnés, suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 février 2008, acte n° 88 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jacques DELVAUX

Notaire

Référence de publication: 2008045274/208/13.

(080048934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

CitCor Franconia Leipzig S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 130.112.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 mars 2008.
Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2008045315/239/12.

(080049187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Mimosas Finance Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 40.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 105.154.

Extrait portant à publication de la Décision d'Associé unique prise au siège social de la société en date du 25 mars 2008

L'Associé unique a décidé:

- de mettre un terme aux fonctions de «Gérant A» de Mme Nancie ROY WOHLERS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008046898/4286/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01083. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Kenwood Appliances Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 105.797.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglinster

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045382/231/16.

(080049308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

De Longhi Household S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 95.384.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglinster

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045383/231/16.

(080049315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Vomasa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 96.384.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 28 mars 2008 que:

1. L'Assemblée confirme la démission de Monsieur Francis N. Hoogewerf, Expert-comptable, né le 12 février 1941 à Minehead, Royaume Uni et ayant son adresse professionnelle au 19 rue Aldringen, L-1118 Luxembourg en tant qu'administrateur.

2. L'Assemblée confirme la nomination de Monsieur Eloi Delorme, né le 17 septembre 1969 à Lyon, France et ayant son adresse professionnelle à Les Charrières, 69470 Cours La Ville, France, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires en 2009.

3. La société est valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Luxembourg, le 28 mars 2008.

Pour Hoogewerf & Cie

Signature

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2008047337/634/22.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01334. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Weisen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 14.583.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglinster

Le notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045384/231/16.

(080049326) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Cora Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-3898 Foetz, 11, rue du Brill.

R.C.S. Luxembourg B 26.118.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} avril 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglinster

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045385/231/16.

(080049341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

AIGGRE Sporta S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 130.675.

—

Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 1^{er} février 2008

L'associé de AIGGRE Sporta S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marc Torbick, en tant que Gérant de classe A, et ce avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de Jean-Baptiste Brekelmans, en tant que Gérant de classe A, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Claudine Schinker, née le 31 mars 1964 à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que Gérant de classe A de la société, et ce avec effet immédiat.
- de nommer Christian Christensen, né le 28 août 1978 à Aarhus, Danemark, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que Gérant de classe A de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 février 2008.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008047361/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2008, réf. LSO-CO03464. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

GDP, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 104.342.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 mars 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglister

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045386/231/16.

(080049396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Goldschmidt & Associates S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 113.057.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 31 mars 2008.

Pour copie conforme

Pour la société

Pour Maître Jean SECKLER

b.p. 30, L-6101 Junglister

Notaire

Par délégation Monique GOERES

Référence de publication: 2008045423/231/16.

(080049449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 avril 2008.

Jazz 2005 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 109.229.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société qui s'est tenue extraordinairement à Luxembourg le 08 février 2008

Résolution unique

L'assemblée générale prend connaissance de la démission du commissaire aux comptes Monsieur Sergio Bergamin et décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes Monsieur Julien Nicaud, employé privé, avec adresse au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 08 février 2008.

Pour copie conforme

Pour le conseil d'administration

Francesca Docchio / Xavier Mangiullo

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008047628/1142/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2008, réf. LSO-CP01554. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Mastiff S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 105.307.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045662/1142/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00088. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

SBI Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 76.242.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mars 2008.

Signatures.

Référence de publication: 2008045663/1024/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00212. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Den Baumeschter Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9709 Clervaux, 28, route de Marnach.
R.C.S. Luxembourg B 99.136.

—
EXTRAIT

Dans un acte de Cession de Parts, reçu par Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck, en date du 15 février 2008, enregistré à Diekirch le 18 février 2008, DIE/2008/1447,

de la société à responsabilité limitée «DEN BAUMEESCHTER Sàrl», avec siège social à L-9709 Clervaux, 28, route de Marnach,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 99.136,

constituée suivant acte reçu par Maître Martine WEINANDY, notaire à Clervaux, en date du 19 février 2004, modifiée par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 25 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, page 68.632 de l'année 2007,

1. Monsieur Christian FRIESEISEN, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter à Monsieur Pascal CORDIER, né le 12 juin 1967 à Steinfort (matr. 1967 06 12 336) entrepreneur de constructions, demeurant à L-9709 Clervaux, 28, route de Marnach, les cent vingt-quatre (124) parts sociales lui appartenant dans la susdite société.

2. Monsieur Pascal CORDIER possède toutes les 249 parts sociales de la société qui est à considérer comme société unipersonnelle.

La gérance est réglée comme suit:

- a) Monsieur Pascal CORDIER, prénommé, est nommé seul gérant de la société.
- b) Est acceptée la démission de ses fonctions de gérant, de Monsieur Christian FRIESEISEN.
- c) La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature de l'unique gérant.
- d) Le mandat du gérant reste valable jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

POUR COPIE CONFORME, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ettelbruck, le 29 février 2008.

Pierre PROBST

Notaire

Référence de publication: 2008047638/4917/30.

(080052020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

La Louisière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 95.409.

Le bilan au 31-dec-2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008045664/263/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO07973C. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Finmeccanica Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007, régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux Comptes et celui du Réviseur d'Entreprises, chargés du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Finmeccanica Finance S.A., Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2008045767/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01068. - Reçu 50,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Mastelle S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 686.950,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 128.031.

La publication relative à la nomination de Monsieur Brian Anthony McMahon et à la démission de Monsieur Pascal Claude Robert Leclerc en date du 14 janvier 2008 ayant été enregistrée le 11 février 2008 sous la référence LSO-CN/02516 est incorrecte.

Il convient de lire cet extrait de la façon suivante:

«Monsieur Brian Anthony McMahon, employé privé, né le 04 novembre 1968 à Dublin (Irlande), ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée (en remplacement de Monsieur Pascal Claude Robert Leclerc, démissionnaire)».

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

Brian Anthony McMahon et Jean-Louis Georges Camuzat.

Cette nouvelle version corrigée remplace la version déposée antérieurement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Mastelle S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008046904/1649/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01198. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Directo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 116.134.

Le bilan modifié au 31.12.2006, les comptes annuels au 31.12.2006, régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008045770/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01051. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

F.R. Sunrise Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.819.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2008045773/24/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01042. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Real Estate Investor Fund 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.086.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales du 27 décembre 2007 que la société AEDES LUXEMBOURG S.A., domiciliée à 17, rue Beaumont L-1219 LUXEMBOURG a transféré 500 parts sociales de la société à la société AEDES INVESTISSEMENT S.A., ayant son siège au 17, rue Beaumont, L-1219 LUXEMBOURG.

Depuis, les parts sociales sont réparties comme suit:

	parts sociales
AEDES INVESTISSEMENT S.A.	500

Luxembourg, le 21.03.2008.

Pour extrait et Publication
REAL ESTATE INVESTOR FUND 6 SARL
Régis DONATI / Jacopo ROSSI
Gérant / Gérant

Référence de publication: 2008047679/545/22.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00077. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Rom5 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 118.991.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 avril 2008.

Pour ROM5 S.A., société anonyme
Experta Luxembourg, société anonyme
Liette HECK / Guy BAUMANN

Référence de publication: 2008045778/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08802. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080049987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

One World Technologies S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.378.300,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 105.635.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 février 2008.

Pour la société

Signature

Un gerant

Référence de publication: 2008045935/1337/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2008, réf. LSO-CO05889. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Swiss Life Products (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 5.031.000,00.

Siège social: L-8009 Strassen, 25, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 131.594.

—
EXTRAIT

Lors de la réunion du conseil d'administration de la Société en date du 25 février 2008, il a été décidé:

- de nommer avec effet au 25 février 2008 Monsieur Manfred Behrens, membre du conseil d'administration de la Société, ayant son adresse professionnelle à Berliner Strasse 85 D-80805 Munich, Allemagne, président du conseil d'administration de la Société; et

- de nommer avec effet au 25 février 2008 Monsieur Martin Tschopp, ayant son adresse professionnelle au c/o Schweizerische Lebensversicherungs- und Rentenanstalt, General-Guisan-Quai 40, CH-8002 Zurich, Suisse et Monsieur Mohamed Ahdach, ayant son adresse professionnelle au 25, route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg, tous deux, délégués à la gestion journalière de la Société.

Pour publication aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Pour Swiss Life Products (Luxembourg) S.A.

M. Christoph Dahlgrün

Référence de publication: 2008047327/2134/23.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08966. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Sitka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 74.942.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045937/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00235. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Opilop SA, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 68.054.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008045948/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00155. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080050260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 avril 2008.

Apioil International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 85.632.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 25 mars 2008

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2008 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Sergio Bertasi employé privé, né le 26 octobre 1958 à Padova (Italie), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg 19\21, boulevard du Prince Henri, président;
Umberto Scarimboli, né le 3 novembre 1949 à Milano (Italie) et demeurant professionnellement à I - 00198 Rome, Corso Italia no 6, vice président;
Claudio Capizzi, né le 22 juillet 1946 à Milano (Italie), demeurant professionnellement à I - 00198 Rome, Corso Italia no 6, administrateur;
Sandro Capuzzo, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste (Italie), demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19/21, boulevard du Prince Henri, administrateur;

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri L - 1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2008047377/24/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02058. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Pooling S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 69.452.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2010:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046875/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04984. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Uni-Global, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 38.908.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2008

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Patrick FENAL Président

(résidant professionnellement à CH-1211 GENEVE, 8C, avenue de Champel)

Antoine CALVISI

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal)

Fiona FRICK

(résidant professionnellement à CH-1211 GENEVE, 8C, avenue de Champel)

Régis MARTIN

(résidant professionnellement à CH-1211 GENEVE, 8C, avenue de Champel)

Nico THILL

(résidant professionnellement à L-2449 LUXEMBOURG, 22-24, boulevard Royal)

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG

(ayant son siège social à L-5365 MUNSBACH, 7, Parc d'Activité Syrdall)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 avril 2008.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

22-24, boulevard Royal, L-2449 LUXEMBOURG

Investment Fund Services

Marie-Cécile MAHY DUBOURG

Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008047693/7/33.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01869. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Todoka Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 27.408.

—
Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046876/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04983. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Louvre Gestion International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 31.757.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le mercredi 6 février 2008 à Luxembourg

Résolutions

L'Assemblée prend acte de la démission de son mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe LEBEAU, à effet du 4 décembre 2007.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Laurent FACQUE (Att HPBF, 117, avenue des Champs Elysées F-75008 PARIS / FRANCE) en remplacement, pour une durée de cinq ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2012.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Daniel ROY pour une durée de cinq ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2012.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Wladimir TAITTINGER pour une durée de cinq ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2012.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Patrice HAMON-CHAFFOTEUX pour une durée de cinq ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2012.

L'Assemblée Générale ratifie la proposition du Conseil d'Administration de nommer Monsieur Jean-Michel STARCK (Att Louvre Gestion, 117, avenue des Champs Elysées F-75008 PARIS / FRANCE) Administrateur de la société pour une durée de cinq ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice de l'an 2012 en remplacement de Monsieur Christian GUILLOUX dont le mandat est venu à échéance.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises KPMG Audit est renouvelé pour une année.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour en faire tous dépôts ou publications qu'il appartiendra.

Résolution adoptée à l'unanimité

Jean-Benoît MESNIL / Patrice HAMON-CHAFFOTEUX

Scrutateur / Administrateur

Référence de publication: 2008047748/1431/33.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00786. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

The Atlantic Leisure Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 29.640.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046877/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04982. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Laksha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 29.582.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046879/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04979. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051291) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Soccerworld Europe S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 134.769.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2008.

Christine DOERNER

Notaire

Référence de publication: 2008047050/209/12.

(080051387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Interlude S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 23.646.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2008:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046880/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04978. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Shiba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 41.604.

—

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 18 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2007:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046881/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

German Retail Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.708.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 avril 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008047052/202/12.

(080051377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

SM Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 49.107.

—

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2008:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046885/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04962. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Stantum International Café S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 79.009.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 15 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'AEMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2009:

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur-délégué et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008046886/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04963. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Lanus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 125.687.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 novembre 2007.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008047057/201/12.

(080051354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Bluefield S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 53.177.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et de la réunion du Conseil d'Administration en date du 20 février 2008, les décisions suivantes ont été prises:

1) Les démissions de Monsieur Paul LUTGEN de ses fonctions de Président du Conseil et d'administrateur et d'ARMOR S.A. de sa fonction d'administrateur sont acceptées.

2) Sont nommés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 30 juin 2009.

- Luc BRAUN, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et Président du Conseil d'administration

- Horst SCHNEIDER, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur et administrateur-délégué

- FIDESCO S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, administrateur.

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2008046887/504/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mars 2008, réf. LSO-CO04964. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Axel Albatros A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 56.227.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 26 mars 2008 que:

- M. Nico BOUSSEN, Chef commercial, demeurant à B-8301 Knokke-Heist, la société HAMVALE CORPORATION N.V., ayant son siège social à Curaçao (Antilles néerlandaises) et la société N.H.G. BOUSSEN BEHEER B.V., ayant son siège social à Temeuzen (Pays-Bas) ont été réélus aux fonctions d'administrateur de la société.

- COMPTABILUX S.A. ayant son siège à L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre a été réélue au poste de Commissaire aux comptes de la société.

L'ensemble des mandats prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008046888/1285/21.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01309. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Logistique Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.529.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 3 avril 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008047058/202/12.

(080051341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Finicorp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 125.921.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 3 mars 2008, que:

- La cooptation de Monsieur André HARPES, avocat, demeurant professionnellement 55, bd de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société a été ratifiée.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008046889/1285/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2008, réf. LSO-CO05439. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Neoclides Global Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 130.483.

Par résolution datée du 20 février 2008, l'associé unique a pris la décision d'accepter la démission de PricewaterhouseCoopers S.à r.l, avec adresse au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, de son mandat de réviseur, avec effet au 21 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046890/581/15.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00941. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Novakem S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 12, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 61.877.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire en date du 3 avril 2008

Sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 2 ans à savoir jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2010, les mandats de:

Monsieur Gabriele PEDRONCELLI, Maître Nico SCHAEFFER et Madame Sylvie THEISEN en tant qu'administrateurs de la société

C.C.M. (LUXEMBOURG) S.A., Luxembourg en tant que Commissaire aux Comptes

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre.

Est nommé administrateur supplémentaire Monsieur Marzio ARCARI, avocat, demeurant Rua Padre João Manuel, 654 app. 21, 01411-000 Sao Paulo, Brésil. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2010.

Pour extrait sincère et conforme

NOVAKEM S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008047328/788/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02413. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

a&o Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.800.000,00.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 130.250.

Par résolution datée du 12 février 2008, les associés ont décidé de nommer Monsieur Udo Kuhnle, avec adresse au 5, Silcherstrasse, 71299 Wimsheim, Allemagne, en tant que gérant avec effet au 1^{er} février 2008 et pour une durée indéterminée.

Par résolution datée du 19 février 2008, les associés ont décidé de nommer Monsieur Ralf Klöpfer, avec adresse au 42, Truchsessenstrasse, 71229, Leonberg, Allemagne, en tant que gérant avec effet au 1^{er} mars 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046891/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00930. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Aprovia Management GUN, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 411.075,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 87.902.

Depuis le 9 mai 2006, la société APROVIA HOLDING S.à r.l., liquidée, dont le siège social était au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, n'est plus gérant de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046892/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00948. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

SOF-VII Asian Hotel Holdings II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 130.029.

En date du 5 décembre 2007, les transferts de parts suivants ont été effectués:

- l'associé SOF-VII Asian Hotel UK, L.P., avec siège social au 38, Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni a cédé 175 parts sociales à l'associé Starwood International Opportunity Fund VII-FE, L.P. avec siège social au 38, Jermyn Street, SW1Y 6DN, Londres, Royaume-Uni qui les acquiert.

- l'associé Starwood Global Opportunity Fund VII-B, L.P., avec siège social au 1209, Orange Street, 19801, Wilmington, Etats-Unis, a cédé 65 parts sociales au prédit associé Starwood International Opportunity Fund VII-FE, L.P. qui les acquiert.

En conséquence, les associés de la société sont les suivants:

- SOF-VII Asian Hotel UK, L.P., détient 91 parts sociales dans la société.
- Starwood Global Opportunity Fund VII-B, L.P., détient 34 parts sociales dans la société.
- Starwood International Opportunity Fund VII-FE, L.P., détient 375 parts sociales dans la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008047740/581/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01090. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

BlackRock Agriculture Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.133.

Suite à une résolution circulaire du 21 novembre 2007, le Conseil d'Administration de la société d'investissement à capital variable 'BlackRock Agriculture Fund' a coopté

Mr. James Frederick Adrian Reynolds, résidant 33 King William Street, London EC4R 9AS, United Kingdom au poste d'administrateur jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2009, en remplacement de Mr. Ian Mason, administrateur démissionnaire en date du 12 octobre 2007.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2008046893/801/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01291. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Primeco Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 95.095.

En date du 19 mars 2008 l'Assemblée Générale Annuelle des Associés a décidé:

- d'accepter la démission avec effet au 12 février 2008 de Mr Livius Gorecka avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg de son mandat de Gérant de la Société

- d'accepter la nomination avec effet au 12 février 2008 de Mr John Kleynhans avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg en tant que nouveau Gérant de la Société pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046894/1012/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01241. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Premiair S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 30, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 91.887.

Protokoll der ausserordentlichen Versammlung vom 7/3/2008

Nach eingehender Beratung fasst die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

1. Rücktritt des folgenden Verwaltungsratsmitglieds:

- Herr Jean-Pierre HILBERT mit Berufsanschrift L-6637 WASSERBILLIG, 30, Esplanade de la Moselle als Verwaltungsratsmitglied und delegierte des Verwaltungsrats

2. Zum neuen Verwaltungsratsmitglied wird einstimmig ernannt:

- Edgar REIFER mit Berufsanschrift in L-6637 WASSERBILLIG, 30, Esplanade de la Moselle.

Das Mandat endet bei der jährlichen Hauptversammlung im Jahr 2008.

Vertretungsvollmacht an Herr Edgar REIFER:

Gemeinsam mit einem anderen Verwaltungsrat vertretungsberechtigt.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008046897/680/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2008, réf. LSO-CO08992. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Intervest Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 95.096.

En date du 19 mars 2008 l'Assemblée Générale Annuelle des Associés a décidé:

- d'accepter la démission avec effet au 12 février 2008 de Mr Livius Gorecka avec adresse professionnelle au 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg de son mandat de Gérant de la Société

- d'accepter la nomination avec effet au 12 février 2008 de Mr John Kleynhans avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg en tant que nouveau Gérant de la Société pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008046895/1012/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01243. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Lilas Securities Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 105.767.

Extrait portant à publication de la Décision d'Associé unique prise au siège social de la société en date du 25 mars 2008

L'Associé unique a décidé:

- de mettre un terme aux fonctions de «Gérant A» de Mme Nancie ROY WOHLERS.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008046899/4286/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP01084. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Andreas Portfolio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 112.693.

Extrait des Résolutions des Associés du 20 mars 2008

Les Associés d'Andreas Portfolio S. à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Beckett, en tant que gérant de catégorie B de la Société, et ce avec effet immédiat;

- d'accepter la démission de Julien Leclere, en tant que gérant B de la Société, et ce avec effet immédiat;

- de nommer Xavier De Cillia, né le 11 avril 1978 à Nice (France) et Valerie Cooke, née le 24 mai 1977 à Limerick (Irlande), tous deux résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, aux fonctions de gérant de catégorie B de la Société pour une durée indéterminée et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, 27 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Manager A

Référence de publication: 2008047331/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

ASF II Euro Mountain, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 88.625,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 107.994.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 28 décembre 2007

Il a été décidé d'accepter la démission de la société PricewaterhouseCoopers S.à r.l., RCS B 65.477, ayant son siège social au L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, en tant que commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2008046900/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2008, réf. LSO-CP01175. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

ISSG Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 84.818.

Il résulte de trois lettres de démission du 27 mars 2008 que Messieurs John SEIL, Pierre LENTZ et Luc HANSEN ont démissionné de leurs mandats d'administrateurs et d'une lettre de démission du même jour que AUDIEX S.A. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes avec effet immédiat.

Le siège social est dénoncé à la même date.

Luxembourg, le 3 avril 2008.

BDO Compagnie Fiduciaire

Domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008046907/534/15.

(080051045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

SKM S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 90.378.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 9 octobre 2003 entre:

Société domiciliée: SKM S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 90.378

et

Domiciliataire: ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg : B 28.967

a pris fin avec effet au 13 mars 2008.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2008.

ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008047767/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06720. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Endurance Hospitality Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 124.539.

Extrait du procès-verbal du conseil de gérance du 25 février 2008

Le Conseil de Gérance a décidé de transférer avec effet au 25 février 2008 le siège social de la Société au 38, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 mars 2008.

Yaniv Lukov

Mandataire

Référence de publication: 2008046910/1273/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2008, réf. LSO-CO07855. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Zimmer Investment Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.984.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 juillet 2004, acte publié au Mémorial C n ° 992 du 6 octobre 2004. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte reçu par-devant Maître Gérard Lecuit, prénommé, en date du 4 avril 2006, publié au Mémorial C n ° 1320 du 7 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Zimmer Investment Luxembourg S.C.A.

Glencove Corporation XXVII Consultadoria e Servicas Lda.

Dr. Heidi K. Jauch

Référence de publication: 2008046933/7607/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Andreas Holding S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 23.750,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.662.

Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 20 mars 2008

L' Associé Unique de Andreas Holding S.à r.l. (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mark Beckett, en tant que gérant de classe B de la Société, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Willem van Rooyen, né le 28 juillet 1975 à Rotterdam (Pays-Bas), résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, à la fonction de gérant de classe B de la Société pour une durée indéterminée et ce, avec effet immédiat.

Luxembourg, 27 mars 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Signature

Manager A

Référence de publication: 2008047330/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2008, réf. LSO-CP00873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

Société Immobilière Schoenfels S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8151 Bridel, 66, rue de Schoenfels.

R.C.S. Luxembourg B 76.136.

Le bilan au 31 décembre 2006, le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Mandataire

Référence de publication: 2008046980/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mars 2008, réf. LSO-CO07635. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008047026/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00385. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Acheron Portfolio Corporation (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 129.880.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 31 mars 2008

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- Le mandat de la Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1026 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 96 848, dans ses fonctions de Commissaire, n'a pas été renouvelé.

- La Fiduciaire Patrick Sganzerla S.à r.l., ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1026 Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 96 848, a été nommé Réviseur d'entreprises, avec effet au 31 Mars 2008;

Le nouveau Réviseur a été nommé pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 Décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mars 2008.

Pour ACHERON PORTFOLIO CORPORATION (LUXEMBOURG)

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008047339/6654/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01874. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008047029/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00383. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008047034/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00380. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

BEPEF Investments II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 70.967.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 12 juillet 1999 entre:

Société domiciliée: BEPEF INVESTMENTS II Sarl

Société à Responsabilité Limitée

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 70.967

et

Domiciliataire: ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 13 mars 2008.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2008.

ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008047768/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06716. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008047040/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00377. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008047044/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00374. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

BEPEF Investments III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 83.055.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation signé en date du 17 octobre 2001 entre:

Société domiciliée: BEPEF INVESTMENTS III Sarl

Société à Responsabilité Limitée

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 83.055

et

Domiciliaire: ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Société Anonyme

5, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg

RCS, Luxembourg: B 28.967

a pris fin avec effet au 13 mars 2008.

Fait à Luxembourg, le 13 mars 2008.

ORANGEFIELD Trust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008047769/655/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2008, réf. LSO-CO06718. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080052277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.

IKB International, Société Anonyme.

Siège social: L-1468 Luxembourg, 12, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 17.018.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN
Notaire

Référence de publication: 2008047048/7241/11.

(080051065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

**Humlan Holding S.A., Société Anonyme,
(anc. Morsa Invest Holding S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 74.439.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 avril 2008.

Pour la Société
Signature

Référence de publication: 2008047049/7280/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2008, réf. LSO-CP00371. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 avril 2008.

Malaga S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 132.527.

Extrait de transfert de parts sociales

Il résulte d'une cession de parts sociales effectuée en date du 1^{er} Avril 2008 que

la société Granada S.A., régie par les lois Luxembourgeoise, établie et ayant son siège social au 14, rue du marché aux Herbes L-1728 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 98 258,

a cédé:

- 500 parts sociales qu'elle détenait dans la société Malaga S.à r.l. à

la société Kare Global Invest S.A.L., établie et ayant son siège social au Achrafieh, Sodeco Square, Block D, Beirut, Lebanon, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Beirut sous le numéro 1001777,

Suite à ce transfert, les parts sociales de Malaga S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

Kare Global Invest S.A.L.:	500 parts sociales
Total:	500 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2008.

Pour Malaga S.à r.l.
Bouchra Akhertous
Mandataire

Référence de publication: 2008047340/6654/27.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP01859. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080051946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 avril 2008.
